

Pendant deux décennies, le dossier de l'enseignement de la langue arabe et la culture marocaine a connu une gestion désastreuse. Par conséquent, Les enseignants pâtissent des retombées catastrophiques de cette situation. Leurs conditions administratives, financières, sociales et professionnelles connaissent une dégradation dangereuse. Les parties chargées du dossier ont été amplement informées par différents comités et représentations du corps enseignant marocain en Europe qui n'ont cessé depuis des années de tirer la sonnette d'alarme à propos du caractère anormal et profondément dramatique de la situation.

En l'absence d'un signal clair des responsables pour un traitement du dossier dans sa globalité, en privilégiant une approche fondée sur le principe d'équité et d'égalité entre tous les fonctionnaires marocains détachés à l'étranger, et devant l'indifférence totale des parties concernées, la Coordination européenne des enseignants de langue arabe et culture marocaine rappelle la revendication de leurs droits fondamentaux et urgents :

- Clarification de la manière dont ont été calculés les arriérés et la rectification des erreurs caricaturales.

- Régularisation des salaires selon la situation administrative actuelle des enseignants, et en tenant compte de ce que garantit la loi aux fonctionnaires de l'Etat affectés à l'étranger. Les enseignants exigent de bénéficier au même titre que tous les fonctionnaires marocains, de 600 DH au titre de l'augmentation des salaires. Ils exigent également que leurs salaires soient traités par le Centre national des traitements (CNT) pour éviter que les mêmes erreurs ne se reproduisent conformément aux décisions du comité mixte et parues dans les PV des réunions du 8 et 15 décembre.

- Mise en place d'une couverture efficace pour les enseignants et leur famille.

- Amélioration des conditions de travail en dotant les enseignants de moyens matériels, logistiques, et en premier lieu le manuel scolaire, la formation continue...

La Coordination européenne des enseignants de langue arabe et culture marocaine déclare les points suivants :

- Elle déplore le silence inexplicable de la part des membres du Gouvernement ayant rencontré l'été dernier une délégation d'enseignants. Cette dernière avait longuement exposé le problème et la situation préoccupante des enseignants, documents officiels à l'appui.

- Elle affirme la nécessité d'impliquer dans tout dialogue, pour qu'il soit légitime, une représentation des enseignants pour faire écouter la voix des personnes concernées.

Dans ces conditions déplorables où les enseignants sont acculés à vivre sous le seuil de la pauvreté en Europe, la Coordination européenne informe l'opinion publique tant au niveau national qu'international de la décision suivante :

**Grève au niveau européen
Mercredi 28 novembre 2012**

La Coordination européenne appelle toutes les représentations du corps enseignant à la mobilisation pour réussir cette action revendicative, et engage la responsabilité de la Fondation Hassan II en tant que partie impliquée directement dans ce dossier, ainsi que les autres parties concernées, en les prévenant des grandes actions revendicatives à venir durant toute l'année scolaire si le dossier n'est pas réglé dans sa totalité et de façon urgente.

Par le comité